

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits	
Nom du puits	Corridor, Iles-de-la-Madeleine, Fatima No 1
Numéro du puits	G003
MRC	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
Municipalité	Les Îles-de-la-Madeleine
Numéro de lot	3133175

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Éric Arsenault		
Inspecteur	Kathleen Sévigny		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-09-24		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	08h00 à 12h00		
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux		
Température ambiante (°C)	20		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Berger Détecteur magnétique				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
Autre	Pelles rondes			

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)						
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel			
1							
2							
3							
4							
		Témoignages					
1							
2							
3							
4							



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable	47,425169,-61,867025	47,425169	-61,867025

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Autres

Туре	Mode de récupération suggéré
Aucun	
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	47,42639	-61,86892	Oui		
SIGPEG	47,4254368	-61,8667863	Oui		
SIGPEG	47,4264712	-61,8682051	Oui		
Imagerie	47,4253488	-61,8670568	Oui		

9. Localisation du puits					
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal			
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	47,425455,-61,86676	Fort			
Commentaires					

Nous avons excavé un trou d'environ 5 mètres de diamètre et ayant un profondeur d'environ 1, 60 mètres. Le sol étant du sable, les parois du trou s'effondraient. Le tubage n'a pas été vu. L'excavation mécanique est recommandée pour confirmer la présence du puits.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits	S .			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits				
Tete de parts		<u> </u>		
Évent de surface				
Profondeur des tubages				
(cm)				
Hauteur des tubages au				
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage				
extérieur (cm)				
Présence d'une plaque				
soudée sur le tubage		<u> </u>		
Présence de ciment				
obturant le tubage				
Test de l'eau savonneuse				
Panneau d'identification				
Les coordonnées GPS de				
précision ont été prises				
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent				
#1 À l'intérieur de 50 centim				
#2 À l'intérieur de 50 centim	ètres			
#1 À 4 mètres				
#2 À 4 mètres				
#3 À 4 mètres				
#4 À 4 mètres				
			nesures aux 4 coins cardinau	_
jusqu'à ur	າ maximum de 75 m et à toເ	utes places où c	des indices de migrations sor	nt visibles
İ				
		Commentaires		
		Commentaires		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Visuels de produits pétroliers dans le sol	Sable noir	Le sable noir est situé à une profondeur d'environ 1,5 mètres	Oui	150	G003 VR-01
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations					
Éléments	Constats	Commentaires			
Le puits est localisé	Oui				
	Non	G003 VR-01 (Sol): 130 mg/kg en Hydrocarbures			
Risque pour l'environnement		Pétroliers C10-C50 (A-B)			
Reprendre la recherche	Non				
Statut	Non-Problématique				
Coupe du tubage	Non-applicable				
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable				
Pancarte	Non-applicable				
Prochaine inspection recommandée	5 ans				
Autre					
Conclusion					

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à l'imagerie aérienne contemporaine de l'époque du forage et à la localisation décrite dans les documents. Une migation de gaz a été effectuée en 2018 et aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucune contamination au-delà des critères applicables n'a été mesurée. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Éric Arsenault		
Inspecteur	53-54	2020-03-02
Kathleen Sévigny		2020-03-02
Inspecteur	53-54	
	Signature de la vérification (13)	•
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet		
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-13
Pierre-François Côté	53-54	0000 00 40
Inspecteur		2020-02-13

Photos de l'inspection

Photo 1	
Dimension du trou creusé à	
la pelle ronde	24.09.2019 09:54

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Pancarte temporaire
installée à la détection
magnétique



Photo 3
Environnement de la détection magnétique

